

A.S.M SKI-CLUB DU MONTCALM

FICHE D'INSCRIPTION ET DE RENSEIGNEMENTS ADHERENT

Le lieu de prise en charge se situe :

- Place du Gravier à VICDESSOS pour les adhérents de la haute Vallée d'Auzat/Vicdessos.
- Pour les adhérents hors de la commune, au rond point de Sabart à Tarascon/Ariège, village de NIAUX ou un autre lieu avec accord du bureau.

Pour les adhérents mineurs ou adolescents, le club les remettra aux retours des sorties, aux personnes désignées par le représentant légal, lors de la prise en charge du matin.

Pour pouvoir les récupérer avant le lieu de prise en charge, une demande formalisée (SMS, appel Téléphonique) par le représentant légal, devra être remise au Président, Trésorier ou Secrétaire, avant le départ.

Pour les adhérents non majeurs, le port du casque est obligatoire.
Certificat médical obligatoire pour une 1^{ère} adhésion pour les majeurs ou le questionnaire de Santé avec le document Notice d'information Licence Carte Neige pour les mineurs et renouvellement de majeurs

NOM :

NIVEAU SKI :
(Débutant/étoiles/flèches)

PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

N° DE SECURITE SOCIALE :

REPRESENTANTS LEGAUX A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT :

NOM :(Mme/Mlle)

NOM :(Mr)

PRENOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE FIXE :

TEL MOBILE :

ADRESSE MAIL pour info du Club :

A DEFAUT, AUTRE PERSONNE A CONTACTER :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Préciser : Les problèmes d'allergies ou maladies. En cas de traitement en cours, bien vouloir nous fournir la photocopie de l'ordonnance médicale. Le Club ne peut, en aucun cas, délivrer de médicaments.

Assurances : L'adhésion comprend les Garanties PRIMO .

Le représentant légal
Date et signature

Concernant les mineurs, le représentant légal indiquera tout changement de situation Familiale, en cours de saison, au Ski-Club du Montcalm.

Document à renvoyer ou à remettre à l'un des responsables, accompagné du règlement et du certificat médical.